

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Loblaw annonce ses résultats du premier trimestre de 2021¹⁾

BRAMPTON, ONTARIO, Le 5 mai 2021 Les Compagnies Loblaw Limitée (TSX : L) (« Loblaw » ou la « société ») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers non audités pour le premier trimestre clos le 27 mars 2021. Le Rapport du premier trimestre de 2021 à l'intention des actionnaires de la société sera disponible sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société à loblaw.ca et sera déposé sur SEDAR et disponible à sedar.com.

« Tout au long de cette année de pandémie, nos magasins, notre chaîne d'approvisionnement et nos actifs numériques ont fait preuve de résilience et d'innovation, et ils sont plus prêts que jamais à répondre aux besoins des Canadiens », a déclaré Galen G. Weston, président exécutif du Conseil de Les Compagnies Loblaw Limitée. « Nos solides résultats financiers témoignent du momentum soutenu et de la réponse positive des consommateurs quant à la valeur et aux services offerts dans nos magasins ainsi qu'à nos solutions en ligne en pleine expansion. »

FAITS SAILLANTS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2021

À moins d'indication contraire, les faits saillants qui suivent reflètent l'incidence de la COVID-19.

- Les produits se sont établis à 11 872 millions de dollars, en hausse de 72 millions de dollars, ou 0,6 %, comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2020.
- Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 11 670 millions de dollars, en hausse de 86 millions de dollars, ou 0,7 %, comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2020.
 - La croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail⁴⁾ (Loblaw) s'est établie à 0,1 %.
 - Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail (Shoppers Drug Mart/ Pharmaprix) a diminué de 1,7 %, le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance ayant progressé de 3,5 % et le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin ayant reculé de 6,4 %.
- Le chiffre d'affaires tiré du commerce électronique de la société s'est accru de 133 % par rapport au premier trimestre de 2020.
- La société a engagé des coûts liés à la COVID-19 d'environ 48 millions de dollars (32 millions de dollars en 2020) afin d'assurer la sécurité des clients et des collègues.
- Le résultat d'exploitation s'est établi à 617 millions de dollars, en hausse de 76 millions de dollars, ou 14,0 %, comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2020.
- Le montant ajusté du BAIIA²⁾ s'est établi à 1 218 millions de dollars, en hausse de 53 millions de dollars, ou 4,5 %, comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2020.
- Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est établi à 313 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 73 millions de dollars, ou 30,4 %, comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2020. Le bénéfice net dilué par action ordinaire s'est établi à 0,90 \$, ce qui représente une hausse de 0,24 \$, ou 36,4 %, comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2020.
- Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾ s'est établi à 392 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 43 millions de dollars, ou 12,3 %, comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2020.
- Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire²⁾ s'est établi à 1,13 \$, ce qui représente une augmentation de 0,16 \$, ou 16,5 %, comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2020.

- L'amélioration de la performance financière d'un exercice à l'autre est considérablement tributaire du secteur Services financiers, par suite de la réduction de 20 millions de dollars de la provision pour pertes sur créances attendues au cours du trimestre à l'étude, en comparaison de l'augmentation de 50 millions de dollars de la provision pour pertes sur créances attendues comptabilisée au premier trimestre de 2020.
- La société a racheté 5,4 millions d'actions ordinaires aux fins d'annulation, à un coût de 350 millions de dollars.
- Les dépenses d'investissement de la société se sont élevées à 203 millions de dollars et les flux de trésorerie disponibles²⁾, à 288 millions de dollars.

Voir les notes de fin de document à la fin du présent communiqué de presse.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

Pour les périodes closes le 27 mars 2021 et le 21 mars 2020 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2021 (12 semaines)	2020 ⁴⁾ (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	11 872 \$	11 800 \$	72 \$	0,6 %
Résultat d'exploitation	617	541	76	14,0 %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 218	1 165	53	4,5 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	10,3 %	9,9 %		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	316 \$	243 \$	73 \$	30,0 %
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾	313	240	73	30,4 %
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾	392	349	43	12,3 %
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	0,90 \$	0,66 \$	0,24 \$	36,4 %
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ²⁾ (en dollars)	1,13 \$	0,97 \$	0,16 \$	16,5 %
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation - dilué (en millions)	348,2	361,2		

i) Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de la société.

SECTEURS D'EXPLOITATION À PRÉSENTER

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter, dont toutes les principales activités sont exercées au Canada :

- le secteur Vente au détail comprend principalement les magasins d'alimentation au détail détenus par la société et par des franchisés et les pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires. Il comprend également les pharmacies situées en magasin, les produits de soins de santé et de beauté, ainsi que les vêtements et autres articles de marchandise générale;
- le secteur Services financiers offre des services de cartes de crédit et d'opérations bancaires courantes, le programme PC Optimum^{MC}, des services de courtage d'assurance et des services de télécommunications.

Pour les périodes closes le 27 mars 2021 et le 21 mars 2020 (en millions de dollars canadiens)	2021 (12 semaines)				2020 ⁴⁾ (12 semaines)			
	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ¹⁾	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ¹⁾	Total
Produits	11 670 \$	253 \$	(51) \$	11 872 \$	11 584 \$	266 \$	(50) \$	11 800 \$
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	3 533 \$	216 \$	(51) \$	3 698 \$	3 450 \$	241 \$	(50) \$	3 641 \$
Montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage ²⁾	30,3 %	s. o.	— %	31,1 %	29,8 %	s. o.	— %	30,9 %
Résultat d'exploitation	553 \$	64 \$	— \$	617 \$	538 \$	3 \$	— \$	541 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	144	16	—	160	150	22	—	172
Bénéfice avant impôt sur le résultat	409 \$	48 \$	— \$	457 \$	388 \$	(19) \$	— \$	369 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	601 \$	9 \$	— \$	610 \$	589 \$	5 \$	— \$	594 \$
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 145	73	—	1 218	1 157	8	—	1 165
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	9,8 %	s. o.	— %	10,3 %	10,0 %	s. o.	— %	9,9 %

i) Les colonnes Éliminations comprennent le reclassement des produits liés aux récompenses axées sur la fidélisation du programme Mastercard^{MD} Services financiers le Choix du Président^{MD} dans le secteur Services financiers.

SECTEUR VENTE AU DÉTAIL

- Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 11 670 millions de dollars au premier trimestre de 2021, en hausse de 86 millions de dollars, ou 0,7 %, comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2020.
 - Le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail (Loblaws) s'est établi à 8 479 millions de dollars et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 0,1 % (9,6 % en 2020). Au cours du premier trimestre de 2021, le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a affiché une croissance élevée et soutenue, jusqu'à ce que celui-ci soit comparé avec la fin du premier trimestre de 2020, où les consommateurs ont commencé à constituer des réserves à la suite du déclenchement de la pandémie de COVID-19.
 - Le prix moyen des articles du secteur de l'alimentation au détail de la société a augmenté de 3,9 % (1,5 % en 2020), ce qui reflète la croissance d'un exercice à l'autre des produits du secteur de l'alimentation au détail par rapport au nombre moyen d'articles vendus dans les magasins de la société au cours du trimestre. L'augmentation du prix moyen des articles est attribuable à la composition du chiffre d'affaires.
 - La taille du panier d'épicerie s'est accrue et l'achalandage en magasin a diminué au cours du trimestre en comparaison du premier trimestre de 2020.
 - Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail (Shoppers Drug Mart/Pharmaprix) s'est établi à 3 191 millions de dollars et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a diminué de 1,7 % (augmentation de 10,7 % en 2020), le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance ayant augmenté de 3,5 % (10,6 % en 2020) et le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin ayant reculé de 6,4 % (croissance de 10,7 % en 2020). La diminution du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail reflète la demande initiale à la fin du premier trimestre de 2020 pour des produits alimentaires et pharmaceutiques à la suite du déclenchement de la pandémie de COVID-19 au Canada;
 - Si l'on tient compte seulement des magasins comparables, le nombre d'ordonnances exécutées a diminué de 0,8 % (augmentation de 5,5 % en 2020) et la valeur moyenne des ordonnances a augmenté de 2,4 % (4,8 % en 2020);
- Le résultat d'exploitation a augmenté de 15 millions de dollars, ou 2,8 %, au premier trimestre de 2021 comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2020 pour s'établir à 553 millions de dollars.
- Le montant ajusté de la marge brute²⁾ s'est établi à 3 533 millions de dollars au premier trimestre de 2021, en hausse de 83 millions de dollars, ou 2,4 %, comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2020. Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ s'est établi à 30,3 %, en hausse de 50 points de base comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2020, en raison des améliorations sous-jacentes aux initiatives commerciales.
- Le montant ajusté du BAIIA²⁾ a diminué de 12 millions de dollars, ou 1,0 %, comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2020 pour s'établir à 1 145 millions de dollars au premier trimestre de 2021. La baisse est attribuable au fait que les montants comparatifs correspondent à la fin du premier trimestre de 2020, lorsque les consommateurs ont commencé à constituer des réserves à la suite du déclenchement de la pandémie de COVID-19, ainsi qu'à la hausse défavorable des frais de vente et charges générales et administratives décrite plus bas. Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires ont augmenté de 70 points de base comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2020 pour s'établir à 20,5 %. L'augmentation défavorable de 70 points de base s'explique principalement par les coûts liés à la COVID-19 et les coûts de main-d'œuvre supplémentaires liés au commerce électronique en raison des ventes en ligne accrues.
- Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont établis à 601 millions de dollars au premier trimestre de 2021, en hausse de 12 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2020, en raison essentiellement de l'augmentation des actifs liés aux TI et de l'augmentation de l'amortissement des biens loués. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart de 117 millions de dollars (119 millions de dollars en 2020).

SECTEUR SERVICES FINANCIERS

- Les produits se sont établis à 253 millions de dollars au premier trimestre de 2021, ce qui représente une diminution de 13 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2020. La diminution a découlé essentiellement de la baisse des produits d'intérêts et des frais sur cartes de crédit attribuable à la baisse du volume des créances sur cartes de crédit, contrebalancée en partie par la hausse du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques *La Boutique Mobile*^{MC} et par l'augmentation des commissions d'interchange en raison de l'accroissement des dépenses des clients.
- Le bénéfice avant impôt sur le résultat s'est établi à 48 millions de dollars au premier trimestre de 2021, ce qui représente une hausse de 67 millions de dollars comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2020. Cette augmentation découle surtout de la réduction de 20 millions de dollars de la provision pour pertes sur créances attendues au cours du trimestre à l'étude, en comparaison de l'augmentation de 50 millions de dollars de la provision pour pertes sur créances attendues comptabilisée au premier trimestre de 2020, de la diminution des radiations contractuelles, de la baisse des coûts de financement ainsi que du renversement de certaines taxes à la consommation payées. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la diminution des produits dont il est question ci-dessus et la hausse des coûts d'acquisition de la clientèle.

DÉCLARATION DE DIVIDENDES

Après la clôture du premier trimestre de 2021, le Conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de deuxième rang, série B de :

Actions ordinaires	0,335 \$ par action ordinaire, à payer le 1 ^{er} juillet 2021 aux actionnaires inscrits le 15 juin 2021
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	0,33125 \$ par action, à payer le 30 juin 2021 aux actionnaires inscrits le 15 juin 2021

PERSPECTIVES³⁾

Il est difficile pour la société de prédire les répercussions précises de la COVID-19 sur les résultats financiers de 2021. Toutefois, Loblaw s'attend à ce que les ventes de produits alimentaires demeurent élevées en raison des répercussions de la pandémie qui se font toujours sentir, y compris l'incidence des mesures de confinement dans plusieurs territoires. Lorsque les économies rouvriront, la croissance des produits sera mise à l'épreuve en comparaison des ventes élevées de 2020. On s'attend à une amélioration des coûts en comparaison des coûts importants liés à la COVID-19 engagés par la société et à ce que les programmes d'amélioration des processus et de création d'efficacités ainsi que les connaissances fondées sur des données continuent de générer des bénéfices. On prévoit des niveaux modérés de réforme réglementaire.

La société a déjà annoncé que, pour l'exercice entier, elle s'attendait à ce que :

- ses principaux secteurs d'activité de vente au détail dégagent une croissance du bénéfice plus élevée que celle du chiffre d'affaires;
- la rentabilité de *PC Finance*^{MD} augmente;
- la croissance du BPA se situe dans le bas d'une fourchette à deux chiffres, exclusion faite de l'incidence de la 53^e semaine au quatrième trimestre de l'exercice 2020;
- des dépenses d'investissement d'environ 1,2 milliard de dollars soient effectuées, déduction faite du produit tiré de la cession d'immeubles;
- un remboursement de capital aux actionnaires soit effectué au moyen de l'affectation d'une fraction importante des flux de trésorerie disponibles au rachat d'actions.

La société a dégagé une solide performance sur le plan financier au cours du premier trimestre et ce momentum s'est poursuivi au cours des quatre premières semaines du deuxième trimestre, positionnant la société de manière à dépasser ses prévisions en matière de BPA pour l'exercice. Toutefois, ce n'est que le début de l'exercice et, en raison de l'incertitude et de la volatilité persistantes causées par la pandémie de COVID-19, la société ne mettra pas à jour ses perspectives pour l'exercice entier à l'heure actuelle.

La pandémie de COVID-19 a continué d'avoir des répercussions sur les activités de la société. Au premier trimestre, le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail a bénéficié de la pandémie, mais les résultats de la société se comparent toutefois à la demande sans précédent et aux réserves constituées par les consommateurs vers la fin du trimestre correspondant. Loblaw a continué d'offrir de la valeur dans les catégories qui comptent le plus pour les consommateurs, conservant les parts de marché acquises au cours de la pandémie dans les secteurs des magasins conventionnels, des pharmacies et de la beauté. Dans le secteur des pharmacies au détail, la composition des produits a nuï au chiffre d'affaires tiré des produits de l'avant du magasin et a continué d'avoir une incidence négative sur les catégories à marge plus élevée.

Au deuxième trimestre de 2021, les résultats de la société seront comparés au bond des produits observé à l'exercice précédent, ainsi qu'au trimestre où les coûts liés à la COVID-19 ont été les plus élevés. Au cours des quatre semaines ayant suivi la clôture du premier trimestre, le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation a légèrement reculé, tandis que le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies a progressé de façon favorable, en comparaison d'une croissance de 10,0 % du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation et d'un recul de 1,1 % de celui du secteur des pharmacies au détail au deuxième trimestre de l'exercice précédent. La société s'attend à engager des coûts liés à la COVID-19 de l'ordre de 65 millions de dollars à 75 millions de dollars au cours du deuxième trimestre de 2021, comparativement à des coûts liés à la COVID-19 de 282 millions de dollars engagés au cours du deuxième trimestre de 2020.

La pandémie de COVID-19 a accéléré certaines tendances à plus long terme, ce qui a permis à la société de faire progresser ses secteurs de croissance stratégiques, soit le Commerce en ligne convivial, un Réseau de soins de santé connectés et les Paiements et récompenses.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

La société a recours à des mesures financières non conformes aux PCGR étant donné qu'elle estime que ces mesures fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer avec exactitude sa performance et sa situation financières.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société exclut d'autres éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

Pour obtenir un rapprochement et une description des mesures financières non conformes aux PCGR et des mesures financières de la société, il y a lieu de se reporter à la rubrique 11, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du Rapport du premier trimestre de 2021 à l'intention des actionnaires de la société.

Changement de méthode liée aux mesures financières non conformes aux PCGR entrant en vigueur au premier trimestre de l'exercice 2021 En 2020, la direction a procédé à un examen des éléments d'ajustement historiques en vue de réduire le nombre d'éléments qu'elle exclut de ses mesures financières non conformes aux PCGR. La direction est arrivée à la conclusion qu'afin de présenter les éléments d'ajustement d'une manière plus cohérente avec celle de ses pairs canadiens et américains, la société n'apportera plus d'ajustements pour tenir compte des pertes de valeur d'immobilisations corporelles et autres pertes de valeur connexes (déduction faite des reprises), de certaines charges de restructuration et autres charges connexes, des frais de règlement au titre des régimes de retraite, des modifications des taux d'impôt des sociétés prévus par la loi et d'autres éléments. Pour obtenir davantage de renseignements, il y a lieu de se reporter à la rubrique 11, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du Rapport du premier trimestre de 2021 à l'intention des actionnaires de la société.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué de presse renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires, dont la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues ainsi que le degré d'avancement et l'incidence des déploiements de systèmes de technologies de l'information. Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent communiqué de presse, y compris, mais sans s'y limiter, aux rubriques « Résultats d'exploitation consolidés » et « Perspectives ». Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les attentes de la société quant à sa performance sur le plan de l'exploitation et à sa performance financière pour 2021 s'appuient sur certaines hypothèses, notamment en ce qui a trait à la pandémie de COVID-19, à l'incidence de la réforme du réseau de la santé, aux économies de coûts prévues et à l'efficacité sur le plan de l'exploitation ainsi qu'aux bénéfices associés aux initiatives stratégiques. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs, dont la pandémie de COVID-19, et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits dans le rapport de gestion de la société inclus dans le Rapport annuel de 2020 et à la rubrique 4, « Risques », de la notice annuelle 2020 de la société pour l'exercice clos le 2 janvier 2021, qui contient des informations détaillées sur les risques liés à la COVID-19 et son incidence sur la société.

Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent communiqué de presse. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

Rapport annuel de 2020 et Rapport du premier trimestre de 2021 à l'intention des actionnaires

Le Rapport annuel de 2020 et le Rapport du premier trimestre de 2021 à l'intention des actionnaires sont disponibles sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société, à loblaw.ca, et à sedar.com.

Relations avec les investisseurs

Personne-ressource pour les investisseurs : Roy MacDonald Vice-président, Relations avec les investisseurs 905-861-2243 investor@loblaw.ca	Personne-ressource pour les médias : Kevin Groh Vice-président principal, Affaires corporatives et communications 905-861-2437 pr@loblaw.ca
--	---

Des informations financières supplémentaires ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et du Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque le Choix du Président, filiale de la société. La société procède à un appel à l'intention des analystes peu de temps après la publication de ses résultats financiers trimestriels. Ces appels sont archivés sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société, à l'adresse loblaw.ca.

Téléconférence et webémission

Les Compagnies Loblaw Limitée tiendra une téléconférence et une webémission le 5 mai 2021 à 10 h (HE).

Pour accéder à la téléconférence, prière de composer le 647-427-7450 ou le 888-231-8191. La rediffusion sera disponible deux heures environ après la téléconférence au 416-849-0833 ou au 855-859-2056, code d'accès 3578343. Pour accéder à la webémission, veuillez cliquer sur l'onglet « Investisseurs » du site loblaw.ca. Préinscription possible.

De plus amples renseignements sur la téléconférence et la webémission se trouvent sur le site Web de Les Compagnies Loblaw Limitée à l'adresse loblaw.ca.

Assemblée annuelle des actionnaires

L'assemblée annuelle des actionnaires de 2021 de Les Compagnies Loblaw Limitée aura lieu le 6 mai 2021, à 11 h (HE). En raison de l'incidence sur la santé publique de la pandémie de COVID-19 et dans un souci de protéger la santé et la sécurité de nos actionnaires, de nos collègues et de notre communauté élargie, l'assemblée de cette année aura lieu sous forme d'assemblée virtuelle seulement, par l'intermédiaire d'une webémission en direct. Les actionnaires pourront écouter l'assemblée et y participer et voter en temps réel en se joignant à la webémission en direct en ligne au <https://web.lumiagm.com/474726351>. Se reporter à la rubrique « Comment puis-je assister et participer à l'assemblée virtuelle? » de la Circulaire de sollicitation de procurations par la direction datée du 26 mars 2021, qui peut être consultée sur le site Web de la société, à l'adresse loblaw.ca, ou sous le profil de la société sur SEDAR, à l'adresse sedar.com, pour des instructions détaillées sur la façon de voter et d'assister à l'assemblée.

Il y a lieu de se reporter aux pages « Événements et présentations » et « Services aux actionnaires » à loblaw.ca pour d'autres précisions sur l'assemblée virtuelle.

Notes de fin de document du communiqué de presse

- 1) Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs. Voir la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent communiqué de presse et du Rapport du premier trimestre de 2021 à l'intention des actionnaires pour une analyse des principaux facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et des projections formulées aux présentes et pour connaître les principaux facteurs et hypothèses pris en compte lors de l'établissement de ces énoncés. Le présent communiqué de presse doit être lu en parallèle avec les documents que Les Compagnies Loblaw Limitée dépose, à l'occasion, auprès des autorités en valeurs mobilières et qui peuvent être consultés à sedar.com et à loblaw.ca.
 - 2) Voir la rubrique 11 intitulée « Mesures financières non conformes aux PCGR » du Rapport du premier trimestre de 2021 à l'intention des actionnaires, qui comprend le rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.
 - 3) À lire en parallèle avec la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent communiqué de presse et du Rapport du premier trimestre de 2021 à l'intention des actionnaires de la société.
 - 4) Certains chiffres ont été retraités en raison du changement de méthode liée aux mesures financières non conformes aux PCGR. Voir la rubrique 11 intitulée « Mesures financières non conformes aux PCGR » du Rapport du premier trimestre de 2021 à l'intention des actionnaires de la société.
-